

Sommaire

- P1 - Le mot du Maire
- Erem
- P2 - Hommage à
Olivier Dassault
- Commémoration
- P3 - Élections
- Vie pratique
- Respectons-nous
- Souvenir
- P4 - Nos enfants
- État-Civil
- Présentation
- P5 et 6 - Conseil municipal
- P7 - Associations
- Patrimoine
- Culture
- Concours
des maisons fleuries
- P8 - La route du poisson
- Bulletin d'inscription

Wavignisiennes et Wavignisiens,

Comme toutes les communes de France, le conseil municipal a voté notre budget 2021. Respectant nos engagements pris en 2014, nous n'avons augmenté aucune taxe communale ce qui représente une belle performance quand on sait qu'une commune sur trois a été obligée d'augmenter très fortement, parfois jusqu'à 50%. Les budgets communaux souffrent. N'oublions pas que la taxe d'habitation a été supprimée et qu'elle n'est compensée que partiellement.

Malgré cela, nous continuons à améliorer la vie dans notre beau village en investissant régulièrement, progressivement et toujours sagement.

Cette période si compliquée, nous prive de beaucoup de plaisirs. J'ai ainsi une pensée toute particulière pour nos enfants qui, pour une deuxième année de suite, ne pourront pas s'amuser sur notre fête foraine de la Pentecôte. Cette fête donne du plaisir aux petits et à leurs parents. Elle permet à la population de se rencontrer et de créer des liens de convivialité si importants pour notre bien être.

Je n'oublie pas non plus les professionnels de ces fêtes foraines qui sont durement impactés par cette absence de travail.

Le mardi 11 mai, le conseil municipal s'est réuni pour valider la rupture du bail à l'amiable avec les gérants de notre boulangerie. Ceux-ci ont décidé de partir s'installer ailleurs et nous leur souhaitons bonne réussite.

Ce même conseil a validé un bail pour un nouveau couple qui nous vient de la Somme, Monsieur Aurélien MONARD, boulanger-pâtissier et Madame Clémence BOINET, pâtissière. Ils se feront un grand plaisir de faire votre connaissance à la boulangerie à partir du lundi 24 mai, lundi de Pentecôte (ouvert exceptionnellement).

Autre bonne nouvelle, Monsieur Vincent BRETON, boucher-charcutier-traiteur, ouvrira ses portes le jeudi 24 juin.

Dernière bonne nouvelle, les contraintes sanitaires s'allègent et nous pouvons espérer recommencer à vivre un merveilleux été.

Votre Maire dévoué, André Renaux

PAIN

À partir du vendredi 14 mai, le café le SaintPatric assurera la vente du pain jusqu'au 23 mai inclus, y compris le mercredi 19 mai où il sera ouvert exceptionnellement.

À partir du lundi 24 mai vous trouverez votre pain à la boulangerie.

BROCANTE DU 14 JUILLET

Sous réserve de l'autorisation préalable de la préfecture, L'association « Wavignies en fêtes » organisera notre traditionnelle brocante.

Réservation des places auprès de Pierre Marginet, tél : 06 20 65 46 97

Mais que se passe-t'il rue de la sucrerie ?



Paul Maier nous répond :

Pour assurer son développement EREM agrandit ses bâtiments en créant une surface supplémentaire de 500 m2 d'ateliers et 300 m2 de bureaux.

Ces extensions vont permettre à EREM, qui était de plus en plus à l'étroit dans ses locaux, d'optimiser son organisation et d'accueillir ses nouvelles activités dans le domaine de la mobilité électrique : les essais d'endurance et la conception et la fabrication de moteurs pour l'hybridation ou l'électrification de véhicules.

Nul doute que ces activités vont pérenniser les emplois et en créer d'autres.

HOMMAGE



Nous sommes toutes et tous cruellement touchés par la disparition tragique de notre très cher député Olivier Dassault.

Toutes les communes du milieu rural qu'il aimait tant et pour lesquelles il s'est tant investi pleurent ce grand monsieur.

Il a toujours répondu présent pour participer de bon cœur à toutes les manifestations de notre département et manifestait une véritable empathie pour tous les gens qu'il rencontrait ainsi qu'une grande générosité.

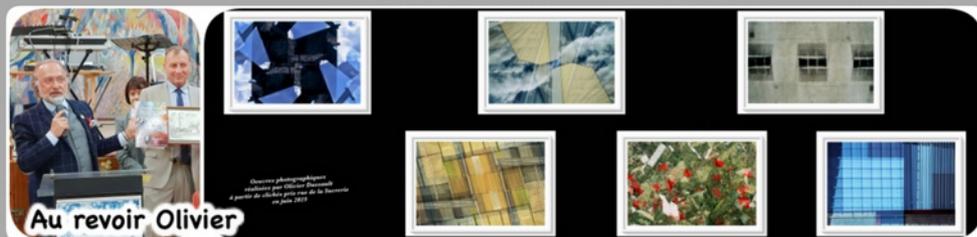
C'était l'ami du peuple de sa circonscription.

Parmi ses multiples compétences, c'était un artiste photographe et musicien. Nous l'avions contacté il y a deux ans pour lui demander s'il accepterait de faire des photos de notre village. Il a immédiatement accepté et il est venu équipé de son vieux Minolta réaliser des clichés rue de la sucrerie.

Ses oeuvres ornent maintenant l'entrée du village et nous en serons à tout jamais honorés et fiers.

Il faut du courage pour supporter une telle épreuve, en particulier pour sa famille, son épouse et ses trois enfants à qui nous adressons nos plus chaleureuses pensées.

Pour la municipalité de
Wavignies,
Le Maire André Renaux



COMMÉMORATION

8 MAI 1945 : FIN DE LA GUERRE EN EUROPE Après plus de cinq années d'une guerre en Europe qui a coûté la vie à des dizaines de millions de personnes, les forces alliées pénètrent en Allemagne en février 1945. Trois jours après le suicide d'Adolf Hitler dans son bunker, le 30 avril, les troupes nazies qui défendent Berlin capitulent, le 2 mai 1945. Dans la nuit du 6 au 7 mai, le général Alfred Jodl - chef d'état-major de la Wehrmacht - signe à Reims la capitulation sans condition de l'Allemagne. L'acte de capitulation fixe la cessation des hostilités au 8 mai à 23h01.



Livre offert à la municipalité par la section des Anciens Combattants et disponible à la bibliothèque

Finir la guerre
1914
1918
dans l'Oise



ÉLECTIONS

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES 2021

Les électeurs sont convoqués le dimanche 30 mai 2021, à la salle des fêtes de 8h00 à 18h00, en vue de procéder à l'élection du député de leur circonscription à l'Assemblée nationale. Le second tour du scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le dimanche 6 juin 2021.

Pour voter, les bons gestes à adopter

Vous pouvez apporter :

- Votre stylo pour émarger (stylo bleu ou noir indélébile)
- Votre bulletin de vote (reçu par courrier)



ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Les électeurs sont appelés aux urnes **les 20 et 27 juin 2021** pour renouveler les conseils régionaux et départementaux. Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures et se déroulera salle des fêtes.

Les élections régionales et départementales, c'est quoi ?

Les élections régionales et les élections départementales (autrefois appelées élections cantonales) sont deux scrutins distincts organisés tous les six ans pour renouveler la composition des conseils régionaux et des conseils départementaux. On compte en France métropolitaine 13 conseils régionaux et 92 conseils départementaux.

VIE PRATIQUE

Mairie – 1 rue de la Hercherie 60130 Wavignies

Secrétariat : 03.44.51.47.67

Bureau de M. le Maire : 03.44.77.05.62

Fax : 03.44.51.50.67

E-mail : wavignies-mairie@orange.fr



Ouverture au public :

Lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Mardi de 9h00 à 12h00

Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Jedi de 09h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00

Vendredi de 9h00 à 12h00

Samedi Fermé

Permanence des élus

Aucune permanence des adjoints ne sera assurée pendant le confinement

SANTÉ

SAMU : 15

Pharmacie de garde : tél : 3237 (0,34 € la minute)

internet : www.3237.fr

Dentiste : 03 44 23 25 31

Maison de santé de St Just : 03 44 50 87 00



Analyse de l'eau effectuée le 09/04/2021

Eau de bonne qualité bactériologique.

Concernant l'analyse physico-chimique, la teneur en nitrates (57mg/l) est supérieure à la limite de qualité. L'Agence Régionale de Santé préconise de ne pas préparer de biberons avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois et la déconseille aux femmes enceintes ou allaitantes.

Horaires de la Bibliothèque et de l'Agence Postale



Du lundi au vendredi : de 8h45 à 11h30

Samedi : de 9h00 à 11h45

Téléphone : 03 44 77 15 86

RESPECTONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

Arrêté municipal du 11 mai 2021

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité

LES CHIENS SONT INTERDITS

dans tout l'espace des jeux d'enfants

BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage avec des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés uniquement aux horaires suivants :



Du lundi au vendredi de : 08h00 à 12h00

et de 13h30 à 19h30.

Le samedi de 9h00 à 12h00

et de 15h00 à 19h00.

Le dimanche et les jours fériés

de 10h00 à 12h00



Le port du masque est obligatoire dans notre département.

Portez le. Il sert à vous protéger et à protéger les gens que vous rencontrez.

Ne le jetez pas n'importe où car vous mettez en danger les personnes qui vont le ramasser.

WAVIGNIES SE SOUVIENT

Dimanche 25 avril

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation



Dans le respect des contraintes sanitaires, Monsieur le Maire, André Renaux et Monsieur le Président des Anciens Combattants, Michaël Ohier ont déposé une gerbe de fleurs et observé une minute de silence devant la plaque commémorative de Jean Dupuy, héros de la résistance, mort en déportation. Ils se sont ensuite rendus au monument aux morts.

NOS ENFANTS

Vacances d'été



Un **Accueil de Loisirs** est prévu du mercredi 07 au vendredi 30 juillet à l'Espace Enfant pour les enfants de 3 à 11 ans. Les inscriptions auront lieu du lundi 14 au jeudi 17 juin, toujours sous réserve de la situation sanitaire. Le thème sera annoncé via notre panneau d'affichage prochainement.

Il faut savoir que ce sont les autorités préfectorales qui autorisent ou non l'ouverture des Accueils de Loisirs.

Vous pouvez nous joindre au 03.44.50.54.78 ou espaceenfant-wavignies@orange.fr pour tous renseignements.



Parents d'élèves, soyez vigilants.
Surveillez l'état de santé de vos enfants car au premier cas de Covid déclaré, la loi nous contraindra à fermer la classe.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de :

Andrea MENARD, née le 24 mars à Beauvais
Léon DHERBECOURT né le 18 avril à Beauvais



DÉCÈS

Nous partageons la peine de la famille de :

Monsieur Nouridine MANSOURI décédé le 10 avril à Wavignies
Monsieur Jean-Claude THÉRON décédé le 19 avril à Beauvais
Madame Jeanine ROOSE-SYOEN décédée le 03 mai à Wavignies



PRÉSENTATION

Bonjour,

Je m'appelle Luisa Rodriguez et je viens de m'installer à Wavignies.

De nationalité Colombienne, j'ai choisi de vivre en France par amour de votre pays, son image de liberté, les arts, les gens, et sa culture de la paix.

Je suis docteur en sciences de l'éducation mais je ne peux malheureusement enseigner ici car mes diplômes ne sont pas reconnus par l'éducation nationale.

Si vous voulez suivre des cours d'Espagnol, je vous propose de me contacter au : 07 82 57 16 84

Je suis également artiste peintre. Vous pourrez venir voir et, éventuellement acheter, certaines de mes œuvres qui seront exposées dans la bibliothèque du village à partir de début juin.

Je vous remercie pour votre accueil.



COMPTE RENDU DU CONSEIL

Séance du 16 mars 2021

Le 16 mars 2021, 18h00, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André RENAUX, Maire.

Étaient présents : M. André RENAUX, Maire

Mme Marie-Louise BRAINE, M. Patrick DESCROIZETTE, Mme Magalie ERCOLANO, M. Gérard LACHEAU Adjoints.

Mme Mylène BARDU, Mme Maud DENIS M. Pierre MARGINET, Mme Sophie GOURDIN, M. Jean-Pierre PILLON, Mme Maryline MALLARD et M. Dimitri SICARD.

Soit 12 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de la séance.

Ont donné procuration : M. John LEPEINGLE à M. Dimitri SICARD, M. Vincent PETITPRÊTRE à M. Jean-Pierre PILLON et Mme Hélène ROUCOUX à M. Gérard LACHEAU.

A été élu secrétaire de séance : M. Gérard LACHEAU

Une minute de silence a été observée à la mémoire de M. Olivier DASSAULT, député

Compte de gestion 2020

Le compte de gestion a été approuvé à l'unanimité

Compte administratif 2020 + affectation de résultats

M. Renaux ne devant pas participer au vote donne la présidence à Mme Marie-Louise BRAINE

- Excédent de fonctionnement : 827 240.24 €
- Déficit Investissement : 191 999.09 €
- Reste à réaliser dépenses : 46 440.00 € *Vote à l'unanimité*

Retour de M. Renaux qui préside à nouveau la séance

Taux d'imposition des taxes locales

- Taxe habitation : 18.40 % *Votée à l'unanimité*
- Taxe foncière bâti : 29.38 % *Votée à l'unanimité*
- Taxe foncière non bâti : 91.76 % *Votée à la majorité (13 voix Pour et 2 Abstentions)*

Budget primitif 2021

- Dépenses de fonctionnement : 1 268 711.15 €
- Recettes de fonctionnement : 1 368 711.15 €
- Dépenses d'investissement : 946 599.09 €
- Recettes d'investissement : 946 599.09 € *Vote à l'unanimité*

Désaffectation et déclassement du local technique Rue Mathias

Ce local n'étant plus utilisé, il convient pour le vendre de procéder à son déclassement et à sa désaffectation pour le faire entrer dans le domaine privé communal. *Vote à l'unanimité*

Noël des enfants

M. le Maire propose de renouveler tous les ans le cadeau de Noël des enfants scolarisés dans la commune, de la petite section maternelle au CM2, pour un montant maximum de 40€. *Vote à l'unanimité*

Fonds de concours de la Communauté de Communes pour l'achat du fonds de commerce de la Boucherie

Dans l'intérêt de conserver le commerce de boucherie, Monsieur le Maire propose de solliciter le fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Plateau Picard, suivant le plan de financement suivant :

- Prix du fonds : 30 000 € - Fonds de concours : 15 000 € - Fonds propres : 15 000 € *Vote à l'unanimité*

Gérance de la Boucherie

Suite à l'achat du fonds de commerce, il convient d'installer un gérant et de fixer le loyer. Le conseil municipal fixe le loyer pour les murs à 450 € et pour le fonds à 50 € par mois et autorise M. le Maire à signer tous les actes s'y rapportant. *Vote à l'unanimité*

Remboursement dommages dus aux travaux sur la parcelle ZE n°34

Afin d'éviter des inondations en cas de fortes pluies, il est nécessaire de procéder à des travaux d'aménagement de la Rue Douce. En ce sens il convient de procéder à des études de sol. Le conseil municipal autorise M. le Maire à rembourser les dommages occasionnés, par ces études, sur la parcelle ZE N°34 et à signer tous documents s'y rapportant. *Vote à l'unanimité*

Demandes de subventions

- Travaux à l'église (électrification de l'horloge et des cloches, réfection de la toiture, restauration de contreforts) à la Région et au Département, pour un devis s'élevant à la somme de 84 027,63 € H.T
- Chemin piétonnier allant du Parc au centre bourg, au Département suivant devis s'élevant à 24 940,52 € H.T
- Création d'une annexe, salle des mariages et réunions (accessibilité), demande de prorogation de la DETR accordée en 2019 d'un Montant de 40 971,70 € et plan de relance auprès de la Région d'un montant de 30 728,78 €. *Vote à l'unanimité*

Travaux sur l'éclairage public

Des travaux sur l'éclairage public doivent être réalisés par le SE60 pour la mise en place de LED dans les Rues Mathias, Brûlée, d'en Haut, Moulin Côme, Ruelle de la Mairie et Route d'Ansauvillers. Coût total des travaux 36 835.66 € dont à la charge de la commune 14 296,84 €. *Vote à l'unanimité*

COMPTE RENDU DU CONSEIL

Séance du 26 avril 2021

Le 26 avril 2021, 19h00, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André RENAUX, Maire.

Étaient présents : M. André RENAUX, Maire

Mme Marie-Louise BRAINE, M. Patrick DESCROIZETTE, Mme Magalie ERCOLANO, M. Gérard LACHEAU Adjoints.

M. John LEPEINGLE, M. Pierre MARGINET, Mme Sophie GOURDIN, M. Jean-Pierre PILLON, Mme Maryline MALLARD, Mme Hélène ROUCOUX et M. Dimitri SICARD.

Soit 12 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de la séance.

Ont donné procuration : Mmes BARDU et DENIS à M. RENAUX et M. PETITPRÊTRE à M. PILLON.

A été élue secrétaire de séance : Mme Marie-Louise BRAINE

Adhésion de la CCPP au Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO)

Le SMTCO a pour but de coordonner les transports en commun dans l'Oise et dans cet objectif, la Communauté de Communes souhaite y adhérer afin de bénéficier de ses services. Le conseil municipal approuve cette adhésion. *Vote à l'unanimité*

Approbation du pacte de gouvernance de la Communauté de Communes du Plateau Picard

Un projet de pacte de gouvernance a été présenté par le Président de la CCPP le 09 mars 2021 visant à associer les communes membres au fonctionnement de l'intercommunalité. Le conseil municipal, *à l'unanimité*, prend acte de ce projet.

Compétence mobilité – Communauté de Communes du Plateau Picard

La mobilité de proximité est devenue un enjeu structurant d'attractivité adapté à l'échelle du Plateau Picard et afin de coordonner les transports, le conseil municipal approuve l'extension des compétences au volet « mobilité » et demande à la CCPP d'exercer cette compétence sur l'ensemble du territoire sans pour autant reprendre les services assurés par la région. *Vote à l'unanimité*

Opposition au transfert de la compétence en matière d'urbanisme à la Communauté de Communes du Plateau Picard

La Loi ALUR de 2014 précise que les communautés de communes deviennent compétentes de plein droit au 1er janvier 2021 en matière d'urbanisme. Toutefois les communes membres peuvent s'opposer à ce transfert (25% des communes représentant au moins 20% de la population s'y oppose). Le conseil municipal, souhaitant rester compétent en matière d'urbanisme sur la commune, s'oppose à ce transfert de compétence *Vote à l'unanimité*

Taxe foncière sur les propriétés bâties

Suite à la réforme de la taxe d'habitation, le taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties est transféré aux communes. Monsieur le Maire propose de reconduire un taux, pour l'année 2021 équivalent au taux appliqué 2020 soit 21,54%. Ce transfert de taux n'a aucun impact sur le montant final de taxe foncière réglé par le contribuable *Vote à l'unanimité*

Travaux d'entretien de la voirie communale pour l'année 2021

La CCPP mutualise les travaux des voiries communales permettant des économies aux communes membres et une facilité technique. Le conseil municipal décide, pour cette année 2021, de réaliser des travaux de réparation sur la Rue Mathias et la Route d'Ansauvillers pour un devis de 21 185.23 € H.T. *Vote à l'unanimité*

Subvention aux Restos du Cœur

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention aux restos du cœur d'un montant de 500 €. *Vote à l'unanimité*

Colis des aînés

Monsieur le Maire rappelle que tous les ans, des colis sont offerts pour Noël, aux personnes âgées de plus de 65 ans de la commune. Le conseil municipal décide de continuer cette opération pour la durée du mandat. *Vote à l'unanimité*

Remboursement carte grise

Suite à l'acquisition d'un véhicule, une nouvelle carte grise a été établie. La demande s'effectue sur internet et le paiement doit être fait par carte bancaire. La commune n'étant pas équipée, il convient de rembourser Madame DUQUESNE qui a avancé les fonds. Le conseil municipal autorise le remboursement d'un montant de 148,76 €. *Vote à l'unanimité*

Convention avec la Médiathèque Départementale de l'Oise

La MDO est partenaire de la bibliothèque de la commune ce qui permet de recevoir des nouveautés régulièrement (livres, DVD), une assistance technique et des formations. Ce partenariat est important pour les bibliothèques situées dans les territoires ruraux. La convention est arrivée à échéance et il convient d'en signer une nouvelle pour une durée de 3 ans. *Vote à l'unanimité*

Boucherie de Wavignies

Monsieur BRETON débutera son activité le jeudi 24 juin 2021, afin de lui permettre de s'installer dans les locaux dans de bonnes conditions, le conseil municipal décide que les loyers seront gratuits jusqu'au 30 juin 2021 et ne seront payants qu'à compter du mois de juillet 2021. *Vote à l'unanimité*

Convention de mise à disposition d'un éducateur sportif par la commune de St Just-en-Chaussée

Le conseil municipal décide de signer une convention avec la commune de St Just-en-Chaussée pour la mise à disposition d'un éducateur sportif à raison de 8 heures par semaine à compter de la rentrée scolaire 2020/2021. *Vote à l'unanimité*

Création d'une commission chargée de la salle des fêtes

Le conseil municipal décide de créer une commission chargée de la salle des fêtes, qui sera composée de M. André RENAUX, M. Patrick DESCROIZETTE, M. Jean-Pierre PILLON, M. Pierre MARGINET et Madame Sophie GOURDIN. *Vote à l'unanimité*

ASSOCIATIONS

Club du Bon Accueil

Bonjour à tous,

J'espère que vous allez bien et surtout, faites-vous vacciner car il n'y a que comme cela qu'on pourra s'en sortir et recommencer à passer de bons moments ensemble.

Pour les fêtes de Pâques, avec l'aide de madame Dominique Thuillot, notre trésorière, j'ai distribué 80 gâteaux (nid de Pâques) et le journal mensuel du club vous a été remis.

Pour la suite, si les conditions le permettent, je prévois une journée pêche vers le 24 juillet avec un repas froid. Une contribution vous sera demandée mais rassurez-vous ce ne sera pas élevé.

Ensuite dès qu'on pourra réouvrir le club, en septembre ou peut être plus tard, je serai prêt. Ne soyons pas trop impatients nous ne sommes plus à un mois près. En attendant, prenez soin de vous et de vos proches et j'espère vous revoir tous en bonne santé le plus vite possible car cela me manque de ne pas vous rencontrer.

Le Président, Michel GUILBERT

PATRIMOINE - CULTURE



Vous vous interrogez peut-être sur ce qu'il se passe derrière cet échafaudage ?
Un vitrail endommagé par le temps doit être réparé.

Pour cela, nous avons fait appel à une entreprise spécialisée qui n'a pas pu intervenir tout de suite sur le vitrail car, au démontage, on s'est aperçu qu'il fallait préalablement réparer la structure de pierres qui le maintenait et qui était, elle aussi, très endommagée.

Une équipe de tailleurs de pierres a effectué le travail de remise en état de la structure. Les vitraillistes vont maintenant rapidement intervenir et replacer notre vitrail réparé. Dernière étape, les tailleurs de pierres vont revenir pour fixer définitivement notre vitrail.

Il faut savoir qu'il n'est pas simple d'obtenir les professionnels de ces métiers qui sont de véritables artistes rares et très recherchés.

Le canton de Saint-Just-en-Chaussée

Le canton de Saint-Just-en-Chaussée, ce sont 84 communes, 83 églises plus les chapelles, des centaines de calvaires, vieux puits, châteaux, étendues boisées. Les rivières ne sont pas nombreuses, mais les vallées sont immenses et dévoilent souvent des paysages à perte de vue, variés selon les saisons.

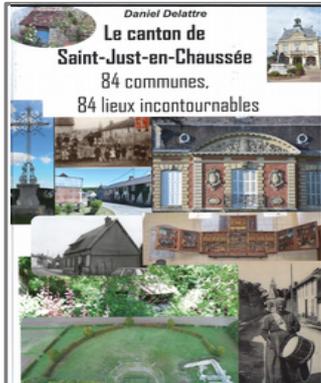
L'auteur **Daniel Delattre** a parcouru 10 000 km pour nous livrer un ouvrage conséquent de 592 pages couleurs 5000 photos et documents.

« Je souhaite démontrer aux visiteurs, que chaque village de notre Picardie vaut le détour et qu'on ne se lassera jamais de les parcourir »

Nous avons acquis cet intéressant ouvrage qui est mis à votre disposition à la bibliothèque.

Pour le consulter vous devrez porter un masque – du gel hydro-alcoolique vous sera fourni.

A commander sur www.editionsdelattre.fr



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

C'est avec grand plaisir que nous reprenons cette année notre traditionnel concours des maisons fleuries. Les habitants qui souhaitent participer au concours sont invités à s'inscrire à l'aide du bulletin ci-dessous (que vous pouvez recopier si vous souhaitez ne pas découper votre journal) et à le déposer à la mairie avant le 30 juin. Les participants de la dernière opération sont inscrits d'office, sauf renonciation de leur part.



INSCRIPTION CONCOURS MAISONS FLEURIES

Nom et prénom

Adresse

.....

Téléphone



La Route du Poisson, la célèbre course de chevaux de trait, renaît en septembre prochain

Après neuf ans d'absence, la Route du Poisson fait son grand retour. Cette course de chevaux de trait renaît à l'occasion de son trentième anniversaire. Elle retrace le parcours emprunté autrefois par les attelages qui acheminaient le poisson de Boulogne-sur-Mer à Paris.

Le 25 septembre prochain, 20 attelages de chevaux de trait vont s'élancer de Boulogne-sur-Mer pour rejoindre Paris 24 heures plus tard..

La Route du Poisson, c'est la plus grande course de relais d'attelage de chevaux de trait d'Europe. Lancée en 1991 pour promouvoir le cheval de trait, elle a été arrêtée en 2012 pour des raisons financières. Cette année, la course mythique est à nouveau organisée les 25 et 26 septembre prochains.

Une course d'endurance de 24 heures

Cette compétition rend hommage au travail des chasses-marée (les mareyeurs) qui sous l'Ancien Régime jusqu'au milieu du XIX ème siècle livraient le poisson frais de Boulogne-sur-Mer jusqu'aux halles de Paris en voitures hippomobiles tractées par des chevaux boulonnais.

En septembre prochain, les attelages devront parcourir 300km entre Boulogne-sur-Mer et Paris en 24 heures avec 20 villes étapes. Il s'agit d'une course d'endurance et non de vitesse. Il faut respecter une certaine cadence pour le bien-être des chevaux.

La valorisation du cheval de trait

Environ 400 chevaux de trait de 9 races différentes seront présents. L'occasion de valoriser les races françaises des chevaux de trait (Boulonnais, Trait du Nord, Cob Normand, Ardennais, Trait Breton, Percheron, Auxois, Trait Poitevin, Comtois), les métiers autour de la pêche et du cheval et le patrimoine historique.

Si la course relais entre Boulogne-sur-Mer et Paris se déroule sur 24 heures, la manifestation elle s'étend sur 5 jours. Elle comprendra des épreuves au Touquet, comme le dressage, des épreuves de maniabilité, de traction ou de débardage.

Le point d'orgue sera l'arrivée à Paris le 26 septembre. Une arrivée sur les Champs Elysées, digne du Tour de France !

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/pas-calais/boulogne-mer/la-route-du-poisson-la-celebre-course-de-chevaux-de-trait-va-renaitre-en-septembre-prochain-1963345.html>

Wavignies – ville étape

Pour la bonne organisation de cet événement notre commune doit recruter une équipe de relais de 30 à 50 bénévoles qui interviendront tout au long du trajet pour assurer la circulation, la sécurité, la logistique et feront le lien entre les spectateurs et les animations.

Tout les détails de cette organisation figurent sur notre site : wavignies.fr - onglet « culture »

Bulletin d'inscription de bénévole pour la route du poisson



Nom, prénom

à retourner à la Mairie

Adresse

ou par mail :

Téléphone

wavignies-mairie@orange.fr